

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL, LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2002, À 20H00.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Bourbonnais, préfet
Monsieur Gilles Plante, préfet suppléant
Monsieur Gilles Beaudet, conseiller
Madame Josette Blouin, conseillère suppléante
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur André Choinière, conseiller
Madame Christiane-Kim Cornellissen, conseillère suppléante
Monsieur Guy Dubé, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur Yves Laganière, conseiller
Madame Jocelyne Lecavalier, conseillère
Monsieur Paul Sofio, conseiller

Étaient absents :

Monsieur Robert Beaudry, conseiller, remplacé par madame Christiane-Kim Cornellissen
Monsieur Raymond Billette, conseiller, remplacé par madame Josette Blouin

Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, assistait également à la séance.

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, monsieur le Préfet déclare la séance ouverte.

POINT 1A. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Madame Marie-Andrée Ostiguy, de la Table culturelle de la Vallée du Richelieu, présente les projets de l'organisme pour l'année 2002-2003 justifiant la demande d'aide financière qui sera abordée au point 14 de la séance. Le préfet communique à madame Ostiguy la nature des réflexions du Conseil à ce sujet et, notamment, le fait que le Conseil sera favorable à la reconduction de l'aide financière sollicitée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

Monsieur J.-René Cornellier, citoyen de Saint-Charles-sur-Richelieu, réitère les motifs de sa présence concernant la résolution adoptée par le Conseil concernant l'implication de la M.R.C. dans le dossier au sujet de sa propriété. À la suite des correctifs apportés au deuxième (2^{ème}) alinéa de la résolution concernée, monsieur Cornellier souligne que le quatrième (4^{ème}) alinéa de ladite résolution devrait aussi être modifié. À ce sujet, monsieur André Choinière, maire de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, propose un nouveau contenu de remplacement au quatrième (4^{ème}) alinéa du préambule de la résolution concernée.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté,

1. Ouverture de la séance
 - 1A. Interventions de l'assistance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2002
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Avis d'opportunité : règlements d'emprunt
 - 6.1 Ville d'Otterburn Park : règlement d'emprunt numéro E-423
7. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2002 du Comité consultatif agricole
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2002 du Comité consultatif régional d'aménagement
9. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 9.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire : règlement numéro 843-4 modifiant le règlement de lotissement
 - 9.2 Ville de Beloeil : règlement numéro 1245-05-2002 modifiant le règlement sur les P.I.I.A.
10. Ville de Saint-Basile-le-Grand : demande de modification au périmètre d'urbanisation
11. Municipalité de McMasterville : demande de modification au Schéma d'Aménagement
12. Cours d'eau Charbonneau-Bessette : réalisation des travaux



No de résolution
ou annotation

02-09-174
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

13. Évaluation foncière : extension du délai pour le dépôt du rôle triennal pour les municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Jean-Baptiste
14. Table culturelle de la Vallée du Richelieu : financement 2003
15. Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu : nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application du R.C.I. agricole
 - 15.1 Ville d'Otterburn Park : nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application d'un R.C.I. agricole
16. Demandes d'appui :
 - 16.1 M.R.C. de Montcalm : remise du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec
 - 16.2 M.R.C. du Fjord du Saguenay : délégation de la gestion des droits fonciers des terres du domaine public (TNO)
17. Divers
 - 17.1 Plan de gestion des matières résiduelles : protocole d'entente
 - 17.2 Dossier J.-René Cornellier : modification de la résolution numéro 02-06-130
 - 17.3 Pacte rural : informations
18. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2002**

02-09-175

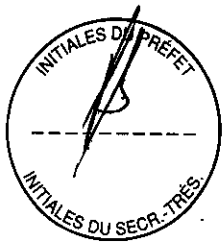
**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Plante
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2002 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4. CORRESPONDANCE

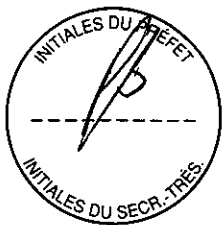
02-751 02-07-02 Lettre de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BRAULT, vice-président, OPTIMUM GESTION DE RISQUES, relativement à notre renouvellement d'assurances pour l'année 2003.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|---|
| 02-752 | 19-07-02 | Envoi de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant une copie du bon de commande pour le renouvellement des assurances générales avec Optimum Gestion de risques inc.. |
| 02-753 | 05-07-02 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE GIROUX, secrétaire-trésorier, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous confirmant leur intention de procéder au renouvellement des contrats d'assurances pour l'année 2003. |
| 02-754 | 09-07-02 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE GIROUX, secrétaire-trésorier, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous confirmant leur intention de procéder au renouvellement des contrats d'assurances pour l'année 2003. |
| 02-755 | 15-07-02 | Lettre de MADAME JACINTHE BURELLE, secrétaire-trésorière adjointe, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2002-07-114 portant sur le renouvellement des assurances générales pour l'années 2003. |
| 02-756 | 18-07-02 | Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, relativement au renouvellement des assurances générales pour l'année 2003. |
| 02-757 | 22-07-02 | Télécopie de MADAME CÉLINE DESMARTEAU, AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT, relativement au Programme triennal d'immobilisations 2003-2004-2005 de l'A.M.T.. |
| 02-758 | 22-07-02 | Lettre de MADAME AGATHE SIMARD, directrice régionale, HYDRO QUÉBEC, nous transmettant les résultats de l'étude sur les attentes des collectivités. |
| 02-759 | 23-07-02 | Lettre de MADAME LINDA TAPIN, chef du service des projets en milieu terrestre, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, nous informant de la délivrance d'un certificat d'autorisation pour les travaux de construction de la ligne 735 kv Saint-Césaire-Hertel. |
| 02-760 | 23-07-02 | Lettre de MONSIEUR J. RENÉ CORNELLIER, citoyen, ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, relativement à une intervention en milieu riverain et demandant de porter ce point à la prochaine séance de la M.R.C.. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|--|
| 02-761 | 24-07-02 | Lettre de MADAME MARTINE VALLIÈRES, directrice des finances, VILLE DE BELOEIL, nous confirmant leur intention de donner le mandat à la firme Optimum Gestion de risques pour le renouvellement des assurances générales pour l'année 2003. |
| 02-762 | 24-07-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, relativement à la résolution numéro 2002-157 demandant une modification au Schéma d'Aménagement. |
| 02-763 | 26-07-02 | Lettre de MADAME MONIQUE DENAULT CHIAZZESE, assistante greffière adjointe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 200207294 portant sur le renouvellement des assurances générales pour l'année 2003. |
| 02-764 | 29-07-02 | Lettre de MADAME MANON GOUDREAU, directrice communications et marketing, AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT, nous transmettant un CD sur leur campagne de promotion pour le train de banlieue Montréal/Saint-Hilaire. |
| 02-765 | 29-07-02 | Lettre de MONSIEUR BENOÎT DAVIAU, co-président, FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE, portant sur le renouvellement de la structure de représentation du Forum jeunesse de la Montérégie. |
| 02-766 | 29-07-02 | Lettre de MONSIEUR MICHEL GIROUX, deuxième vice-président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, relativement au congrès 2002 de la F.Q.M.. |
| 02-767 | 29-07-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant les règlements numéros 63, 124-00-99, 137, 185, 295 et 333 dans le cadre du Schéma de couverture de risques. |
| 02-768 | 29-07-02 | Lettre de MONSIEUR RENÉ BARRETTE, directeur général, ASSOCIATION DES C.I.T., nous transmettant une invitation à participer au 8ième colloque annuel de l'ACIT. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

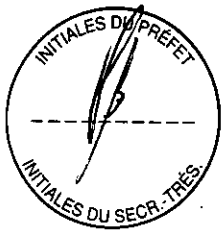
- | | | |
|--------|----------|--|
| 02-769 | 30-07-02 | Télexcopie de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le compte rendu de la rencontre du 23 juillet 2002 du Comité sur l'organisation du colloque des M.R.C. métropolitaines. |
| 02-770 | 31-07-02 | Lettre de MADAME LISE CHANDONNET, secrétaire-trésorière, M.R.C. DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, nous transmettant la résolution numéro 02-111 concernant une journée d'étude visant une concertation en vue de faire valoir les intérêts communs des M.R.C. métropolitaines. |
| 02-771 | 31-07-02 | Lettre de MONSIEUR HAROLD ELLEFSEN, directeur général et greffier adjoint, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro U-120-87. |
| 02-772 | 01-08-02 | Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 673-02 pour avis d'opportunité. |
| 02-773 | 01-08-02 | Lettre de MONSIEUR GAÉTAN HUDON, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE MONTCALM, nous transmettant la résolution numéro 023651 appuyant le Rapport Séguin qui fait état des sommes dues par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec, pour appui de la M.R.C.. |
| 02-774 | 02-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le projet de règlement d'urbanisme numéro 91.18.12.02 pour avis de conformité. |
| 02-775 | 02-08-02 | Lettre de MONSIEUR ANDRÉ POTVIN, chef projet, HYDRO-QUÉBEC, nous demandant une version numérique sommaire des rôles d'évaluation des municipalités de notre M.R.C.. |
| 02-776 | 02-08-02 | Lettre de MADAME MARTINE CHOUINARD, directrice, CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI VALLÉE DU RICHELIEU, nous invitant à assister au lancement de la programmation pour l'année 2002-2003. |
| 02-777 | 05-08-02 | Lettre de MADAME HÉLÈNE PERRAULT, conseillère-relations avec le milieu, HYDRO-QUÉBEC, nous transmettant un bulletin d'information résumant le projet de ligne à 735 kv Saint-Césaire - Hertel ainsi qu'un calendrier des travaux. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|--|
| 02-778 | 05-08-02 | Lettre de MADAME JULIE NADON, directrice générale, CLD AU COEUR DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant la résolution numéro 2002-CA0060 demandant notre appui en vue de contrer la pénurie de médecins dans la M.R.C. de Rouville. |
| 02-779 | 05-08-02 | Lettre de MONSIEUR LUC SAUVAGEAU, directeur de l'évaluation foncière, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, relativement à la proportion médiane des rôles d'évaluation foncière en vigueur pour l'exercice 2003. |
| 02-780 | 05-08-02 | Lettre de MONSIEUR DANIEL POULIOT, coordonnateur territorial de l'exploitation, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, relativement à la branche 8-A et 8 du Ruisseau Beloeil. |
| 02-781 | 05-08-02 | Lettre de MADAME BRIGITTE LAMARRE, employée de la M.R.C., confirmant sa date de retour au travail suite à son congé de maternité. |
| 02-782 | 06-08-02 | Lettre de MADAME JOHANNE LAFLEUR, conseillère en sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, accusant réception du programme de travail pour l'élaboration du Schéma de couverture de risques de notre M.R.C.. |
| 02-783 | 07-08-02 | Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE NADEAU, présidente, et de MONSIEUR MARTIN PÉRUSSE, directeur général, FONDATION HYDRO-QUÉBEC POUR L'ENVIRONNEMENT, nous transmettant leur rapport annuel 2001. |
| 02-784 | 08-08-02 | Lettre de MONSIEUR GUY ROCHETTE, chargé de projet, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant les modalités du Programme Rénovation Québec. |
| 02-785 | 08-08-02 | Télocopie de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le suivi de la rencontre du 23 juillet 2002 du Comité sur l'organisation du Colloque des M.R.C. métropolitaines. |
| 02-786 | 09-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, portant sur le renouvellement des assurances générales pour l'année 2003. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

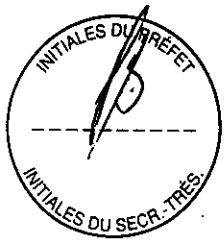
- | | | |
|--------|----------|---|
| 02-787 | 09-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, relativement aux travaux d'entretien des branches numéros 27 et 28. |
| 02-788 | 09-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 91.18.12.02 pour avis de conformité. |
| 02-789 | 12-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous informant du retrait des règlements d'urbanisme numéros 91.21.34.02 et 91.18.13.02. |
| 02-790 | 12-08-02 | Télécopie de MONSIEUR JEAN-MARC ROBITAILLE, membre du conseil d'administration, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous invitant à la première réunion du caucus des M.R.C. sur les modèles de gouvernance et les structures de l'U.M.Q.. |
| 02-791 | 12-08-02 | Lettre de MADAME LINDA PHANEUF, secrétaire, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE INC., nous invitant à une rencontre portant sur l'entretien des cours d'eau municipaux en zone agricole. |
| 02-792 | 12-08-02 | Lettre de MADAME ISABELLE SIMARD, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2002-08-186 portant sur le renouvellement des assurances générales pour l'année 2003 ainsi que la résolution numéro 2002-08-192 portant sur la nomination du fonctionnaire désigné pour l'application du R.C.I.. |
| 02-793 | 12-08-02 | Lettre de MADAME JACQUELINE LABELLE, directrice générale, BIBLIO MONTÉRÉGIE, nous transmettant le rapport annuel 2001-02 du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.. |
| 02-794 | 12-08-02 | Lettre de MONSIEUR DANIEL FILION, directeur de l'Est-de-la-Montérégie, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, relativement à l'abaissement du ponton situé sur la route 137 au croisement de la branche 32 de la rivière Amyot à Saint-Denis-sur-Richelieu. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|---|
| 02-795 | 12-08-02 | Télocopie de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le suivi de la rencontre du 23 juillet 2002 du Comité sur l'organisation du Colloque des M.R.C. métropolitaines. |
| 02-796 | 12-08-02 | Lettre de MONSIEUR PAUL LÉVESQUE, évaluateur agréé, LE GROUPE ÉVIMBEC, nous demandant un délai pour le dépôt du rôle triennal 2003-2004-2005 des municipalités de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Antoine-sur-Richelieu. |
| 02-797 | 13-08-02 | Télocopie de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous informant de la date et du lieu du Colloque des M.R.C. métropolitaines. |
| 02-798 | 13-08-02 | Lettre de MADAME MARIE-ANDRÉE OSTIGUY, présidente, LA TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, sollicitant notre soutien financier. |
| 02-799 | 13-08-02 | Lettre de MONSIEUR YVES "BOB" DUFOUR, sous-ministre adjoint, MINISTÈRE DES RÉGIONS, nous invitant à une séance d'information portant sur le transport collectif rural. |
| 02-800 | 13-08-02 | Lettre de MONSIEUR DANIEL FILION, directeur, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, relativement à des travaux reliés au changement de ponceau sur la branche numéro 32 de la rivière Amyot. |
| 02-801 | 14-08-02 | Lettre de MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, accusant réception de notre résolution portant sur l'augmentation du niveau des rivières lors des crues printanières ou de fortes pluies dans le bassin de la rivière l'Acadie. |
| 02-802 | 14-08-02 | Lettre de MADAME LORRAINE CREVIER, déléguée régionale par intérim, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, accusant réception de notre résolution portant sur une demande d'aide financière pour l'année 2002 et du document "Bilan des activités 2001 et plan de travail 2002". |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|---|
| 02-803 | 14-08-02 | Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale et secrétaire-trésorière, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 138 modifiant leur schéma d'aménagement. |
| 02-804 | 15-08-02 | Certificat de publication de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, secrétaire-trésorier, M.R.C. LES MASKOUTAINS, relatif à l'avis public portant sur la branche 30 de la rivière Amyot. |
| 02-805 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1245-05-2002 pour avis de conformité. |
| 02-806 | 19-08-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le deuxième projet du règlement d'urbanisme numéro 243-51 pour avis de conformité. |
| 02-807 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les seconds projets des règlements d'urbanisme numéros 1248-80-2002, 1248-81-2002, 1248-82-2002, 1248-83-2002 et 1250-19-2002 pour avis de conformité. |
| 02-808 | 19-08-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 02-08-291 portant sur le renouvellement des assurances générales pour l'année 2003. |
| 02-809 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, accusant réception notre lettre relative au colloque des M.R.C. métropolitaines ainsi que notre Règlement de contrôle intérimaire agricole. |
| 02-810 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR BERNARD OUMET, président, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, relativement à une décision d'exclusion prononcée par la Commission pour un dossier à Saint-Jean-Baptiste. |
| 02-811 | 19-08-02 | Certificat de publication de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, relatif à un avis public portant sur la branche 30 de la rivière Amyot. |
| 02-812 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE BÉCHARD, député, COMTÉ DE KAMOURASKA, relativement à la crise qui affecte l'industrie du bois d'oeuvre. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|---|
| 02-813 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR JEAN JULES DANSEREAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous demandant de lui transmettre les procès-verbaux de la M.R.C. par courrier électronique. |
| 02-814 | 19-08-02 | Copie d'une lettre de MADAME CAROLE MEUNIER, UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAINT-HYACINTHE, adressée à MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, relativement à notre Règlement de contrôle intérimaire agricole. |
| 02-815 | 19-08-02 | Lettre de MONSIEUR RÉMY TRUDEL, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT À LA POPULATION, AUX RÉGIONS ET AUX AFFAIRES AUTOCHTONES, relativement à l'utilisation du drapeau par les institutions publiques qui relèvent de l'État du Québec. |
| 02-816 | 19-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, relativement aux travaux d'entretien des branches numéros 27 et 28. |
| 02-817 | 20-08-02 | Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, directrice générale, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous demandant de répondre à un questionnaire pour leur enquête sur les conditions salariales et les avantages sociaux. |
| 02-818 | 20-08-02 | Lettre de MADAME PASCALE SYNNOTT, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le deuxième projet du règlement d'urbanisme numéro 348-5 pour avis de conformité. |
| 02-819 | 20-08-02 | Copie d'une lettre de MONSIEUR BERNARD TRUDEL, commissaire, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, adressée à MONSIEUR BRIAN FAYEY, FAHEY & ASSOCIÉS INC., relativement à deux demandes d'inclusion et d'exclusion de la ville de Chambly. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|--|
| 02-820 | 21-08-02 | Courriel de MONSIEUR NORMAND VACHON, secrétaire-trésorier, M.R.C. DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS, nous transmettant la résolution numéro 02-08-186 portant sur la réforme législative de la gestion des cours d'eau et la résolution numéro 02-08-209 portant sur une demande au gouvernement du Québec de suspendre ses travaux sur la Loi sur les cours municipales, pour appui de la M.R.C.. |
| 02-821 | 22-08-02 | Lettre de MADAME BRIGITTE ASHBY, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DES MASKOUTAINS, accusant réception de notre règlement numéro 14-22 modifiant le Schéma d'Aménagement. |
| 02-822 | 22-08-02 | Lettre de MADAME PASCALE SYNNOTT, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 347-25 et 350-5 pour avis de conformité. |
| 02-823 | 22-08-02 | Télécopie de MONSIEUR STÉPHANE PARENT, directeur général, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant une convocation pour la prochaine réunion du Conseil d'administration du CLD. |
| 02-824 | 23-08-02 | Lettre de MADAME LYNE SAVARIA, secrétaire-trésorière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2002-202 portant sur une demande de modification au Schéma d'Aménagement. |
| 02-825 | 23-08-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication de l'avis public portant sur les branches 7 à 9, 18 à 23, 27 et 28 du Ruisseau Beloeil. |
| 02-826 | 23-08-02 | Lettre de MADAME ANNICK BÉLANGER, directrice de cabinet, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, accusant réception de notre lettre concernant la réorganisation policière des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu. |
| 02-827 | 23-08-02 | Lettre de MONSIEUR GILLES J. GAUTHIER, président, CRE MONTÉRÉGIE, nous transmettant une invitation adressée aux intervenants en gestion des matières résiduelles pour une rencontre sur le "consensus informé". |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

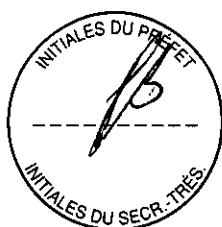
- | | | |
|--------|-----------|--|
| 02-828 | 26-08-02 | Lettre de MADAME CHRISTINE DUFOUR, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY, nous transmettant la résolution numéro C-02-151 portant sur la délégation de la gestion des droits fonciers des terres du domaine public, pour appui de la M.R.C.. |
| 02-829 | 26-08-02 | Lettre de MADAME JOHANNE CHOQUET, comité des pipelines, GROUPE PROSENSA, nous convoquant à une rencontre avec le Comité des pipelines. |
| 02-830 | 26-08-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication de l'avis public portant sur les branches 7 à 9, 18 à 23, 27 et 28 du Ruisseau Beloeil. |
| 02-831 | 26-08-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK BERNARD, division hydrique, CONSUMAJ, relativement au nouveau bordereau de soumission pour les travaux d'entretien du cours d'eau Des Aulnaies et Branche 1. |
| 02-832 | 26-08-02 | Lettre de MADAME PASCALE SYNNOTT, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous informant du retrait du règlement d'urbanisme numéro 347-24. |
| 02-833 | 26-08-02 | Lettre de MADAME PASCALE SYNNOTT, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 350-4 pour avis de conformité. |
| 02-834 | 26-08-02 | Lettre de MADAME LYNE SAVARIA, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE McMASTER-VILLE, nous transmettant le projet du règlement d'urbanisme numéro 282-60-2002 pour avis de conformité. |
| 02-835 | 26-08-002 | Invitation du MINISTÈRE DES RÉGIONS, pour une rencontre régionale qui vise à faire le point sur les principaux défis que la région aura à relever au cours des prochaines années. |
| 02-836 | 26-08-02 | Lettre de MADAME PASCALE SYNNOTT, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 200208326 nommant un responsable pour l'application du Règlement de contrôle intérimaire agricole. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|--|
| 02-837 | 27-08-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, accusant réception de notre Règlement de contrôle intérimaire agricole, règlement numéro 33-02. |
| 02-838 | 27-08-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, accusant réception de notre résolution portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 14-22 modifiant le Schéma d'Aménagement. |
| 02-839 | 27-08-02 | Lettre de MONSIEUR DENIS CODERRE, ministre, MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION, nous annonçant la Semaine de la citoyenneté du Canada qui aura lieu du 14 au 20 octobre 2002. |
| 02-840 | 27-08-02 | Lettre de MONSIEUR MARC COUTURE, directeur-infrastructures, GROUPE-CONSEIL, transmettant des invitations à un cocktail lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités. |
| 02-841 | 28-08-02 | Copie d'une lettre de MADAME NICOLE LAFOND, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, adressée à MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, portant sur notre projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement. |
| 02-842 | 28-08-02 | Copie d'une lettre de MADAME NICOLE LAFOND, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, adressée à MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, ministre, MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, portant sur notre projet de règlement numéro 33-02. |
| 02-843 | 28-08-02 | Certificat de publication de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, greffier, VILLE DE SAINTE-JULIE, relativement à l'avis public portant sur les branches numéros 7 à 9, 18 à 23, 27 et 28. |
| 02-844 | 28-08-02 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte de notre procès-verbal de la séance du 6 juin 2002. |
| 02-845 | 28-08-02 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro U-120-89 pour avis de conformité. |



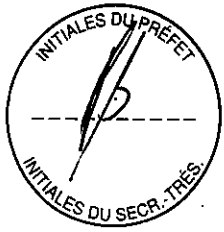
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 02-846 28-08-02 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 820-13.
- 02-847 28-08-02 Lettre de MONSIEUR PATRICK BERNARD, division hydrique, CONSUMAJ, recommandant le paiement provisoire pour les travaux d'aménagement de la branche 14 du cours d'eau Ruisseau à l'Ours.

PUBLICATIONS DES MOIS D'AOÛT 2002

Gazette officielle du Québec	Index janvier – juin 2002
Gazette officielle du Québec	no. 29 17 juillet 2002
Gazette officielle du Québec	no. 30 24 juillet 2002
Transition	juillet 2002
Le Routier	juillet 2002
Québec Habitation	vol. 19, no. 4 juillet – août 2002
Gazette officielle du Québec	no. 31 31 juillet 2002
Gazette officielle du Québec	no. 32 7 août 2002
Muni-Express	no. 13 5 août 2002
Muni-Express	no. 14 25 juillet 2002
Muni-Express	no. 15 5 août 2002
La revue municipale des travaux publics	vol. 80, no. 3 mai-juin 2002
Contact Plus	no. 42 été 2002
Gazette officielle du Québec	Partie 2, no. 33 14 août 2002



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

02-09-176

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Plante
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 02-07 du chèque 10229 au chèque 10292 pour un montant total de 184 955,08 \$ soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 6. AVIS D'OPPORTUNITÉ : RÉGLEMENTS D'EMPRUNT

02-09-177

6.1 Ville d'Otterburn Park : règlement d'emprunt numéro E-423

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au conseil de la municipalité régionale de comté, pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a transmis, pour avis au secrétaire-trésorier de la M.R.C., le règlement d'emprunt numéro E-423 portant sur des travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire sur le chemin Ozias-Leduc, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE ledit avis doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu du Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement numéro E-423 de la ville d'Otterburn Park, portant sur des travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire sur le chemin Ozias-Leduc, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 22 AOÛT 2002 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2002 du Comité consultatif agricole.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2002 DU COMITÉ
CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2002 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 9. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

9.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire : règlement numéro 843-4 modifiant le règlement de lotissement

02-09-178

ATTENDU QUE le règlement de lotissement de la ville de Mont-Saint-Hilaire est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté le règlement numéro 843-4 modifiant son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement numéro 843-4, modifiant le règlement de lotissement de la ville de Mont-Saint-Hilaire, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 843-4, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-07-086, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 843-4, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 02-08-055, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 843-4 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Laganière
APPUYÉ PAR Monsieur Gilles Plante

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 843-4, modifiant le règlement de lotissement de la ville de Mont-Saint-Hilaire, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

9.2 Ville de Beloeil : règlement numéro 1245-05-2002 modifiant le règlement sur les P.I.I.A.

02-09-179

ATTENDU QUE le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1245-05-2002 modifiant son règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1245-05-2002, modifiant le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1245-05-2002, le Comité consultatif agricole, par sa résolution numéro 02-07-050, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1245-05-2002, le Comité consultatif régional d'aménagement, par sa résolution numéro 02-08-097, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1245-05-2002 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1245-05-2002, modifiant le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 10. VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND : DEMANDE DE
MODIFICATION AU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION**

02-09-180

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a amorcé des démarches relatives à l'exclusion de la zone agricole permanente des lots originaires P-383 à P-389 et P-391;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 2002-260, la ville de Saint-Basile-le-Grand a demandé un appui à la M.R.C. dans ses démarches auprès de la C.P.T.A.A.Q. relativement à l'exclusion recherchée;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement, par sa résolution numéro 02-08-096, recommande au Conseil d'appuyer la ville de Saint-Basile-le-Grand dans ses démarches auprès de la C.P.T.A.A.Q.;



No de résolution
ou annotation

02-09-180
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les besoins en territoire à urbaniser de la ville de Saint-Basile-le-Grand dans un horizon à court et moyen terme, ont été démontrés à la satisfaction du Conseil;

ATTENDU QUE le secteur visé par les démarches d'exclusion, entreprises par la ville de Saint-Basile-le-Grand, correspond à celui identifié pour le développement futur du périmètre d'urbanisation déjà établi au Schéma d'Aménagement Révisé, adopté par le Conseil de la M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la ville de Saint-Basile-le-Grand dans ses démarches relatives à l'exclusion de la zone agricole des lots originaires P-383 à P-389 et P-391 auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec.

REJETÉE MAJORITAIREMENT, messieurs Pierre Bourbonnais, Julien Bussière, Guy Dubé, Jacques Durand, Bernard Gagnon et Gilles Plante ayant voté en faveur de la résolution tandis que mesdames Josette Blouin, Christiane-Kim Cornellissen, Jocelyne Lecavalier ainsi que messieurs Gilles Beaudet, André Choinière, Yves Laganière et Paul Sofio ont voté contre la proposition.

POINT 11. MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE : DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

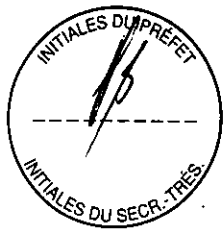
02-09-181

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a demandé à la M.R.C. de modifier le Schéma d'Aménagement de façon à ce que la zone tampon de l'usine du Groupe I.C.I., sise sur le territoire de la municipalité de McMasterville, soit éliminée ainsi que les dispositions qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a aussi demandé à la M.R.C. de modifier son Schéma d'Aménagement de façon à ce que la limite Nord-Est de l'affectation industrielle type 2, sise sur le territoire de la municipalité de McMasterville, soit déplacée vers le Sud en faveur de l'affectation résidentielle qui y est contiguë;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement, par ses résolutions numéros 02-07-093 et 02-08-099, a recommandé au Conseil de la M.R.C. d'apporter ces deux (2) modifications au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QU'il est opportun de revoir, par la même occasion, la zone tampon du Groupe I.C.I. identifiée sur le territoire de la ville de Saint-Basile-le-Grand;



No de résolution
ou annotation

02-09-181
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE la zone tampon, identifiée sur le territoire de la ville de Saint-Basile-le-Grand, est partiellement incluse dans la zone agricole permanente;

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole, par sa résolution numéro 02-08-056, recommande au Conseil de la M.R.C. de modifier le Schéma d'Aménagement de façon à ce que la zone tampon, incluse dans le territoire de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit éliminée;

ATTENDU QUE le maire de la ville de Saint-Basile-le-Grand a communiqué au Conseil de la M.R.C. sa position relative à la modification proposée au Schéma d'Aménagement concernant la zone tampon de l'usine du Groupe I.C.I.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable à modifier le Schéma d'Aménagement en y éliminant les zones et les dispositions relatives aux zones tampons de l'usine du Groupe I.C.I. et en y déplaçant les limites Nord-Est de l'affectation industrielle de type 2, sur le territoire de la municipalité de McMasterville, vers le Sud, en faveur de l'affectation résidentielle contiguë.

QUE le Conseil mandate le personnel de la M.R.C. pour procéder à l'élaboration d'un projet de règlement de modification du Schéma d'Aménagement à cet effet, qui sera déposé pour adoption lors de la prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR GUY DUBÉ À L'EFFET QUE, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE, SERA DÉPOSÉ POUR ADOPTION UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT CONCERNANT LES ZONES TAMPON DE L'USINE DU GROUPE I.C.I. ET LA MODIFICATION DES LIMITES D'UNE AFFECTATION INDUSTRIELLE.

POINT 12. COURS D'EAU CHARBONNEAU-BESSETTE : RÉALISATION
DES TRAVAUX

La coordonnatrice aux cours d'eau, Madame Christine Provost, informe les membres du Conseil des derniers dénouements relatifs à l'exécution des travaux qui devront être réalisés dans le cours d'eau. Plusieurs délais, portant essentiellement sur la réalisation d'un bassin de rétention, vont sans doute reporter l'exécution des travaux au printemps 2003.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 13. ÉVALUATION FONCIÈRE : EXTENSION DU DÉLAI POUR
LE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL POUR LES
MUNICIPALITÉS DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
ET DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

02-09-183

ATTENDU QUE les rôles d'évaluation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Jean-Baptiste, pour les années 2003, 2004 et 2005, doivent être déposés le 15 septembre 2002;

ATTENDU QUE l'adjudication du mandat à la firme d'évaluateurs a été retardée;

ATTENDU QUE ces retards ont eu un impact sur la réalisation des rôles d'évaluation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la firme d'évaluateurs de la M.R.C. a demandé de reporter du 15 septembre au 31 octobre 2002 la date du dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE le report demandé ne cause aucun préjudice aux contribuables des municipalités concernées;

ATTENDU QUE les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale permettent un report du dépôt d'un rôle d'évaluation

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Gilles Plante

ET RÉSOLU QUE, conformément à l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu avise le ministre des Affaires municipales et de la Métropole du report, au plus tard le 31 octobre 2002, de la date limite pour le dépôt du prochain rôle triennal d'évaluation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Jean-Baptiste, suite à la requête soumise par l'évaluateur municipal dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

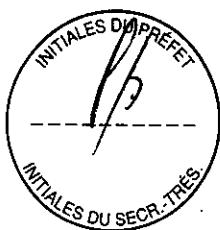
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 14. TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU :
FINANCEMENT 2003**

02-09-184

ATTENDU QUE la Table culturelle de la Vallée du Richelieu a réalisé de nombreux projets qui profitent à la dynamique culturelle de la région;

ATTENDU QUE les membres du Conseil se disent satisfaits des réalisations à ce jour de la Table culturelle de la Vallée du Richelieu et en accord avec les projets à venir;



No de résolution
ou annotation

02-09-184
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE la Table culturelle de la Vallée du Richelieu a demandé une aide financière à la M.R.C. pour la réalisation de ses projets

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Christiane-Kim Cornellissen
APPUYÉE PAR Monsieur Paul Sofio

ET RÉSOLU QU'une aide financière de 4 000 \$ soit et est accordée à la Table culturelle de la Vallée du Richelieu afin de lui permettre de réaliser ses divers projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU :
NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ POUR
L'APPLICATION DU R.C.I. AGRICOLE

02-09-185

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté un Règlement de contrôle intérimaire (R.C.I.) agricole;

ATTENDU QUE ce Règlement de contrôle intérimaire agricole doit être appliqué par un fonctionnaire désigné par chacune des municipalités où ledit règlement s'applique;

ATTENDU QUE la candidature du fonctionnaire désigné doit être proposée par la municipalité concernée et entérinée par le Conseil de la M.R.C.;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a proposé la candidature de monsieur Marc Béland à titre de fonctionnaire désigné à l'application du R.C.I. agricole sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josette Blouin
APPUYÉE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE monsieur Marc Béland soit et est reconnu fonctionnaire désigné pour l'application du Règlement de contrôle intérimaire agricole de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

02-09-186

15.1 Ville d'Otterburn Park : nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application du R.C.I. agricole

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté un Règlement de contrôle intérimaire (R.C.I.) agricole;

ATTENDU QUE ce Règlement de contrôle intérimaire agricole doit être appliqué par un fonctionnaire désigné par chacune des municipalités où ledit règlement s'applique;

ATTENDU QUE la candidature du fonctionnaire désigné doit être proposée par la municipalité concernée et entérinée par le Conseil de la M.R.C.;

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a proposé la candidature de monsieur Carl Forest à titre de fonctionnaire désigné à l'application du R.C.I. agricole sur le territoire de la ville d'Otterburn Park

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Plante
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon**

ET RÉSOLU QUE monsieur Carl Forest soit et est reconnu fonctionnaire désigné pour l'application du Règlement de contrôle intérimaire agricole de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sur le territoire de la ville d'Otterburn Park.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

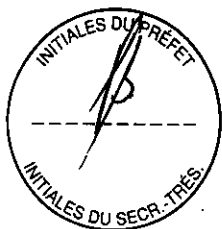
POINT 16. DEMANDES D'APPUI

16.1 M.R.C. de Montcalm : remise du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. de Montcalm.

16.2 M.R.C. du Fjord du Saguenay : délégation de la gestion des droits fonciers des terres du domaine public (TNO)

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la M.R.C. du Fjord du Saguenay.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 17. DIVERS

17.1 Plan de gestion des matières résiduelles : protocole d'entente

ATTENDU QUE les dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement établissent l'obligation, pour une M.R.C., de procéder à l'élaboration et à l'adoption d'un plan de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 01-09-228 du 6 septembre 2001, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a décidé d'entamer le processus d'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles, suite à la conclusion d'une entente avec le ministère de l'Environnement et l'obtention d'une aide financière prévue à cet effet;

ATTENDU QUE ces intentions de la M.R.C. ont dûment été communiquées au ministère de l'Environnement;

ATTENDU QUE, depuis le 17 avril 2002, la gestion du programme d'aide financière à l'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles est administrée par la Société québécoise de récupération et du recyclage, ci-après RECYC-QUÉBEC;

ATTENDU QUE le montant de l'aide financière de 120 000 \$, prévu pour l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, a été établi par le décret numéro 357-2002 du gouvernement du Québec en date du 17 avril 2002;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu n'a pas encore pu bénéficier de l'aide financière prévue par le décret numéro 357-2002, puisque ni le ministère de l'Environnement, ni l'organisme RECYC-QUÉBEC n'ont transmis à la M.R.C. le protocole d'entente à être conclu et ce, malgré le fait que toutes les résolutions nécessaires aient été adoptées par la M.R.C. et transmises aux organismes concernés;

ATTENDU QUE, de ce fait, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ne peut pas amorcer le processus d'élaboration de son plan de gestion des matières résiduelles requis par la Loi

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Christiane-Kim Cornellissen
APPUYÉE PAR Monsieur Yves Laganière

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu :

- réitère sa demande relative à la conclusion d'une entente avec l'organisme RECYC-QUÉBEC relativement à l'élaboration de son plan de gestion des matières résiduelles;

02-09-187



No de résolution
ou annotation

02-09-187
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- réitère sa demande à l'organisme RECYC-QUÉBEC d'effectuer le premier versement, au montant de 40 000 \$, de l'aide financière accordée à la M.R.C. pour l'élaboration de son plan de gestion des matières résiduelles.

QUE copie de la présente résolution soit adressée à monsieur Bernard Landry, député du comté incluant le territoire des municipalités concernées par l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, à savoir Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Marc-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.2 Dossier J.-René Cornellier : modification de la résolution numéro 02-06-130

02-09-188

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro 02-06-130 concernant une demande formulée par un citoyen de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a modifié sa résolution numéro 02-06-130 par la résolution numéro 02-08-172;

ATTENDU QUE le Conseil a établi qu'une autre correction s'avère nécessaire au quatrième (4^{ème}) alinéa du préambule de la résolution numéro 02-06-130

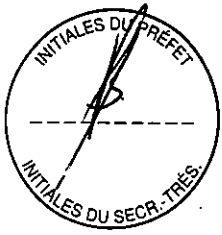
EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Choinière
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**

ET RÉSOLU QUE le quatrième alinéa du préambule de la résolution numéro 02-06-130, tel que modifié par la résolution numéro 02-08-172, soit et est modifié en le remplaçant par le suivant :

ATTENDU QUE, dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 750-05-000147-933, monsieur Cornellier poursuit le propriétaire voisin, à savoir madame Ghislaine Potvin, en dommages pour un montant de 87 300 \$, en plus de demander à la Cour de reconnaître l'existence d'une servitude d'écoulement et de rendre diverses ordonnances ayant trait à la remise en état des lieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

17.3 Pacte rural : informations

Le secrétaire-trésorier informe les membres du Conseil de l'état d'avancement des démarches relatives à la mise en place du Pacte rural dans les municipalités concernées.

POINT 18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

02-09-189

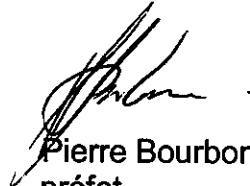
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 heures 15.

Bernard Roy
secrétaire-trésorier


Pierre Bourbonnais
préfet